



**FFvolley**

**COMMISSION CENTRALE DES ORGANISATIONS  
COMMISSION CENTRALE SPORTIVE**

**PROCES-VERBAL N°2 DU 12 FEVRIER 2019  
(réunion télématique)**

**SAISON 2018/2019**

**Présents :**

Jacques TARRACOR, Président

Alain de FABRY (Vice-Président du secteur Sportif), Adrienne EKAME, Alexandra FERREIRA, Claude GANGLOFF, Gérald HENRY, Jean-Pierre MELJAC, Yves MOLINARIO, Gildas THANGUY, Thierry MINSEN

**Assiste :**

Johan SOUMY (attaché à la CCO)

---

**1. CONFIRMATIONS DES CANDIDATURES A L'ORGANISATION DES FINALES DE  
COUPE DE FRANCE DE JEUNE**

Catégorie M20 FEMININES - US ISSOIRIENNE VB

Catégorie M17 FEMININES - SCO ANGERS

Catégorie M15 FEMININES - AS ENTREMONT RIXHEIM

Catégorie M13 FEMININES - AS SP DE SARTROUVILLE

Catégorie M20 MASCULINS - US CONFLANS

Catégorie M17 MASCULINS - ORGERBLON VB

Catégorie M15 MASCULINS - NARBONNE VOLLEY

Catégorie M13 MASCULINS - VBC FRANCHEVILLE OUEST LYONNAIS

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces manifestations le vendredi 15 février 2019.

## **2. CONFIRMATIONS DES ENGAGEMENTS DES SELECTIONS REGIONALES AUX VOLLEYADES M17**

En FEMININES (M17) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé leurs engagements :

Auvergne Rhône-Alpes  
Bretagne  
Centre Val de Loire  
Grand Est  
Ile de France (3 équipes)  
Normandie  
Nouvelle-Aquitaine  
Occitanie  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Soit **11 équipes participantes** à la manifestation.

Les Ligues suivantes ont décliné leur engagement :

Bourgogne Franche-Comté, Hauts de France et Pays de la Loire.

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation est confiée à la Ligue d'Ile de France (Creps de Châtenay-Malabry).

En MASCULINS (M17) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé leurs engagements :

Auvergne Rhône-Alpes  
Bretagne  
Centre Val de Loire  
Grand Est  
Ile de France (3 équipes)  
Occitanie  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les Ligues métropolitaines suivantes désirent reporter leurs confirmations d'engagements :

La Bourgogne Franche-Comté et la Normandie. Ce report est accordé jusqu'au 15 mars, date limite au-delà de laquelle l'organisateur doit disposer de l'effectif total d'équipes définitivement engagées.

Soit **de 9 à 11 équipes participantes** à la manifestation.

Les Ligues métropolitaines suivantes ont décliné leur engagement :

Les Hauts de France, la Nouvelle-Aquitaine et les Pays de la Loire.

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation est confiée à la Ligue d'Ile de France (Creps de Châtenay-Malabry).

### **3. CONFIRMATIONS DES ENGAGEMENTS DES SELECTIONS REGIONALES AUX VOLLEYADES M15**

En FEMININES (M14) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé leurs engagements :

Auvergne Rhône-Alpes (2 équipes)  
Bourgogne Franche-Comté (2 équipes)  
Bretagne (2 équipes)  
Centre Val de Loire (1 équipe)  
Grand Est (2 équipes)  
Hauts de France (2 équipes)  
Ile de France (3 équipes)  
Normandie (1 équipe)  
Nouvelle-Aquitaine (2 équipes)  
Occitanie (2 équipes)  
Pays de la Loire (1 équipe)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 équipes)

Les Ligues Ultra-Marines suivantes ont confirmé leurs engagements :

La Martinique  
La Réunion  
Nouvelle-Calédonie

Soit **25 équipes participantes** à la manifestation.

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation n'a pas encore été attribuée.

En MASCULINS (M15) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé leurs engagements :

Auvergne Rhône-Alpes (2 équipes)  
Bourgogne Franche-Comté (2 équipes)  
Bretagne (2 équipes)  
Centre Val de Loire (1 équipe)  
Grand Est (2 équipes)  
Hauts de France (2 équipes)  
Ile de France (3 équipes)  
Normandie (1 équipe)  
Nouvelle-Aquitaine (2 équipes)  
Occitanie (2 équipes)  
Pays de la Loire (1 équipe)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (2 équipes)

La Ligue Ultra-Marine suivante a confirmé son engagement :

La Guadeloupe

Soit **23 équipes participantes** à la manifestation.

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation n'a pas encore été attribuée.

#### **4. CONFIRMATIONS DES ENGAGEMENTS DES SELECTIONS DEPARTEMENTALES AUX VOLLEYADES M13**

En FEMININES (M12) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé l'engagement de leurs sélections départementales :

Bourgogne Franche-Comté (1 Comité Départemental)  
Bretagne (2 Comités Départementaux)  
Centre Val de Loire (1 Comité Départemental)  
Grand Est (2 Comités Départementaux)  
Hauts de France (2 Comités Départementaux)  
Ile de France (4 Comités Départementaux)  
Normandie (1 Comité Départemental)  
Nouvelle-Aquitaine (2 Comités Départementaux)  
Occitanie (2 Comités Départementaux)  
Pays de la Loire (1 Comité Départemental)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 Comités Départementaux)

La Ligue métropolitaine suivante n'a pas encore confirmée officiellement l'engagement de ces sélections départementales :

Auvergne Rhône-Alpes (2 Comités Départementaux). Ce report est accordé jusqu'au 15 mars, date limite au-delà de laquelle l'organisateur doit disposer de l'effectif total d'équipes définitivement engagées.

Les Ligues métropolitaines suivantes ont demandé et obtenu l'engagement supplémentaire d'une sélection départementale :

Grand Est (3<sup>ème</sup> Comité Départemental), Ile de France (5<sup>ème</sup> Comité Départemental).

La Ligue Ultra-Marine suivante a confirmé son engagement :

La Réunion.

**Soit de 22 à 26 équipes participantes** à la manifestation.

En MASCULINS (M13) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé l'engagement de leurs sélections départementales :

Bourgogne Franche-Comté (1 Comité Départemental)  
Bretagne (2 Comités Départementaux)  
Centre Val de Loire (1 Comité Départemental)  
Grand Est (2 Comités Départementaux)  
Hauts de France (2 Comités Départementaux)  
Ile de France (4 Comités Départementaux)  
Normandie (1 Comité Départemental)  
Nouvelle-Aquitaine (2 Comités Départementaux)  
Occitanie (2 Comités Départementaux)  
Pays de la Loire (1 Comité Départemental)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 Comités Départementaux)

La Ligue métropolitaine suivante n'a pas encore confirmée officiellement l'engagement de ces sélections départementales :

Auvergne-Rhône-Alpes (2 Comités Départementaux). Ce report est accordé jusqu'au 15 mars, date limite au-delà de laquelle l'organisateur doit disposer de l'effectif total d'équipes définitivement engagées.

Les Ligues métropolitaines suivantes ont demandé l'engagement supplémentaire d'une sélection départementale :

Grand Est (3<sup>ème</sup> Comité Départemental), Ile de France (5<sup>ème</sup> Comité Départemental).

La Ligue Ultra-Marine suivante a confirmé son engagement :

La Réunion.

Soit **de 22 à 26 équipes participantes** à la manifestation.

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation des deux manifestations est attribuée au club de Vitré (BRETAGNE).

## **5. CONFIRMATIONS DES ENGAGEMENTS DE QUALIFICATIONS DES EQUIPES DE GSA AUX FINALES DE COUPE DE FRANCE M11**

En FEMININES (finale Coupe de France M11) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé l'engagement de leurs GSA :

Auvergne Rhône-Alpes (2 GSA)  
Centre Val de Loire (1 GSA)  
Grand Est (2 GSA)  
Hauts de France (2 GSA)  
Ile de France (4 GSA)  
Nouvelle-Aquitaine (2 GSA)  
Occitanie (2 GSA)  
Pays de la Loire (2 GSA)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 GSA)

Les Ligues métropolitaines suivantes n'ont pas encore confirmé officiellement l'engagement de leurs équipes de GSA :

Bourgogne Franche-Comté (1 GSA), Bretagne (2 GSA), Normandie (1 GSA). Ce report de confirmation est accordé jusqu'au 15 mars, date limite au-delà de laquelle l'organisateur doit disposer de l'effectif total d'équipes définitivement engagées.

Les Ligues métropolitaines suivantes ont demandé l'engagement supplémentaire d'une équipe de GSA :

Ile de France (5<sup>ème</sup> GSA), Nouvelle-Aquitaine (3<sup>ème</sup> GSA).

Soit **de 20 à 26 équipes participantes** à la manifestation (une formule finale à 27 équipes est mise à l'étude par la CCS permettant l'inscription d'une Wild Card organisateur).

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation sera attribuée à la fin février 2019.

En MASCULINS (finale Coupe de France M11) :

Les Ligues métropolitaines suivantes ont confirmé l'engagement de leurs GSA :

Auvergne Rhône-Alpes (2 GSA)  
Centre Val de Loire (1 GSA)  
Grand Est (2 GSA)  
Hauts de France (2 GSA)  
Ile de France (5 GSA)  
Nouvelle-Aquitaine (2 GSA)  
Occitanie (2 GSA)  
Pays de la Loire (1 GSA)  
Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 GSA)

Les Ligues métropolitaines suivantes n'ont pas encore confirmé officiellement l'engagement de leurs équipes de GSA :

Bourgogne Franche-Comté (1 GSA), Bretagne (2 GSA), Normandie (1 GSA). Ce report de confirmation est accordé jusqu'au 15 mars, date limite au-delà de laquelle l'organisateur doit disposer de l'effectif total d'équipes définitivement engagées.

Les Ligues métropolitaines suivantes ont demandé et obtenu l'engagement supplémentaire d'une équipe de GSA :

Ile de France (6<sup>ème</sup> GSA), Nouvelle-Aquitaine (3<sup>ème</sup> GSA).

Soit **de 20 à 26 équipes participantes** à la manifestation (une formule finale à 27 équipes est mise à l'étude par la CCS permettant l'inscription d'une Wild Card organisateur).

Le Bureau Exécutif de la FFvolley devra valider définitivement ces engagements le vendredi 15 février 2019.

L'organisation sera attribuée à la fin février 2019.

## **6. AUTRES ORGANISATIONS**

A - Les GSA dont la candidature à une finale de Coupe de France de catégorie jeunes n'a pas été retenue vont recevoir la proposition d'organisation d'une autre manifestation fédérale.

B - L'organisation des Volleyades M15 Masculins & M14 Féminines est proposée (jusqu'à fin février) à candidature sur la base de 2 manifestations de 24 équipes (par genre).

C - La date limite du dépôt de candidature pour l'organisation des premières finales de Coupe de France M11 Féminines & Masculines (cahiers des charges similaire à ceux des finales de Coupe de France de catégorie jeunes - base 24/27 équipes) est avancée au 28 février 2019.

D - La finale Senior NATIONALE 2/Ultra Marin a été attribuée à la Ligue d'Ile de France.

Tableau des engagements CCO en annexe.

Le Président CCS  
**Jacques TARRACOR**

Le Vice-Président du secteur Sportif  
**Alain de FABRY**

# FFVolley - CCO 2019 - LES ENGAGEMENTS MASCULINS DES LIGUES REGIONALES (Sélections Régionales, Départementales & M11 GSA)

## MASCULINS

		Volleyades M17 MAS (LR)			Volleyades M15 MAS (LR)			Volleyades M13 MAS (CDVB)			FINALE CDF M11 MAS (GSA)			
Inscriptions Métropolitaines		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		
	ILE-DE-France	1	2	1	2	2	1	4	4	1	5	5	1	IDF
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1	1	0	2	2	0	3	3	0	3	3	0	PACA
	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	ARA
	HAUTS-DE-France	1	0	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	HDF
	OCCITANIE	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	OCC
	NOUVELLE AQUITAINE	1	0	0	1	1	1	2	2	0	2	2	1	NAQ
	BRETAGNE	1	1	0	1	1	1	2	2	0	2	2	0	BRE
	GRAND EST	1	1	0	1	1	1	2	2	1	2	2	0	GRE
	PAYS DE LA LOIRE	1	0	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	PDL
	NORMANDIE	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	NOR
	CENTRE-VAL DE LOIRE	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	CVDL
	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1	1	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	BFC
	CORSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	COR
	total Métropolitaines MAS	12	10	1	17	17	5	23	23	2	24	24	2	
Inscriptions Ultra Marins		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		
	LA REUNION	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	0	0	REUN
	GUADELOUPE	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	GUAD
	MARTINIQUE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MART
	MAYOTTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MAYO
	NOUVELLE CALEDONIE	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	NCAL
	GUYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	GUYA
	WALLIS ET FUTUNA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	W&F
	ILES DU NORD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	IDN
	ST-PIERRE ET MIQUELON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	P&M
	TAHITI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	TAH
	total Ultra-marines MAS	0	0	0	3	1	0	1	1	0	0	0	0	
	<b>TOTAL ENGAGES 2019</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>23</b>	<b>18</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	
MASCULINS		Volleyades M17 MAS (LR)			Volleyades M15 MAS (LR)			Volleyades M13 MAS (CDVB)			FINALE CDF M11 MAS (GSA)			

SURLIGNER VERT = CONFIRMATION DEFINITIVE

## FFVolley - CCO 2019 - LES ENGAGEMENTS FEMININS DES LIGUES REGIONALES (Sélections Régionales, Départementales & M11 GSA)

### F E M I N I N E S

		Volleyades M17 FEM (LR)			Volleyades M14 FEM (LR)			Volleyades M12 FEM (CDVB)			FINALE CDF M11 FEM (GSA)			
Inscriptions Métropolitaines		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		
	ILE-DE-France	1	2	1	2	2	1	4	4	1	4	4	1	IDF
	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	ARA
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1	1	0	2	2	0	3	3	0	3	3	0	PACA
	OCCITANIE	1	1	0	2	2	0	2	2	0	2	2	0	OCC
	GRAND EST	1	1	0	2	2	0	2	2	1	2	2	0	GRE
	NOUVELLE AQUITAINE	1	1	0	1	1	1	2	2	0	2	2	1	NAQ
	BRETAGNE	1	1	0	1	1	1	2	2	0	2	2	0	BRE
	HAUTS-DE-France	1	0	0	1	1	1	2	2	0	2	2	0	HDF
	PAYS DE LA LOIRE	1	0	0	1	1	0	1	1	0	2	2	0	PDL
	CENTRE-VAL DE LOIRE	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	CVDL
	NORMANDIE	1	1	0	1	1	0	1	1	0	1	1	0	NOR
	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	1	0	0	1	1	1	1	1	0	1	1	0	BFC
	CORSE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	COR
	total Métropolitaines FEM	12	10	1	17	17	5	23	23	2	24	24	2	
Inscriptions Ultra Marins		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		Pré-Qual.	Engagées + supp.		
	LA REUNION	0	0	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	REUN
	MARTINIQUE	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	MART
	GUADELOUPE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	GUAD
	GUYANE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	GUYA
	NOUVELLE CALEDONIE	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	NCAL
	WALLIS ET FUTUNA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	W&F
	MAYOTTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	MAYO
	ST-PIERRE ET MIQUELON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	P&M
	ILES DU NORD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	IDN
	TAHITI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	TAH
	total Ultra-marines FEM	0	0	0	3	3	0	1	1	0	0	0	0	
	<b>TOTAL ENGAGES 2019</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>2</b>	
		Volleyades M17 FEM (LR)			Volleyades M14 FEM (LR)			Volleyades M12 FEM (CDVB)			FINALE CDF M11 FEM (GSA)			

SURLIGNER VERT = CONFIRMATION DEFINITIVE